

Note synthétique - Compte Administratif - Exercice 2022

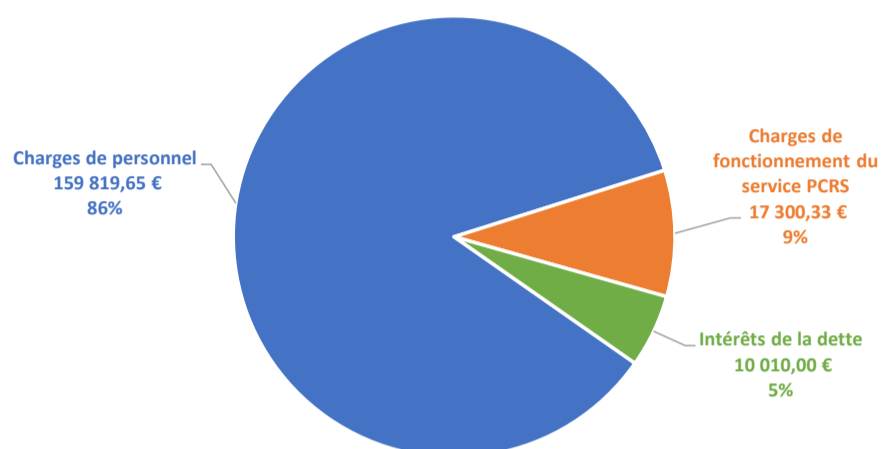
Budget annexe PCRS

LE SIEIL a été désigné en 2017 autorité publique locale compétente, sous l'égide la Préfecture, pour réaliser le Plan de Corps de Rue simplifié (PCRS) en Indre-et-Loire et répondre ainsi à la réglementation établie par le protocole national publié par le Conseil National de l'Information Géographique en juin 2015.

Un budget annexe dédié à ce service public industriel et commercial a ainsi été créé en 2019, date de mise en place effective du service.

Conformément à l'article L2313-1 du CGCT, les éléments ci-dessous présentent de manière synthétique les dépenses et recettes réalisées au cours de l'année 2022 au titre du Budget annexe du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS).

Dépenses de Fonctionnement - 2022 = 187 129,98 €



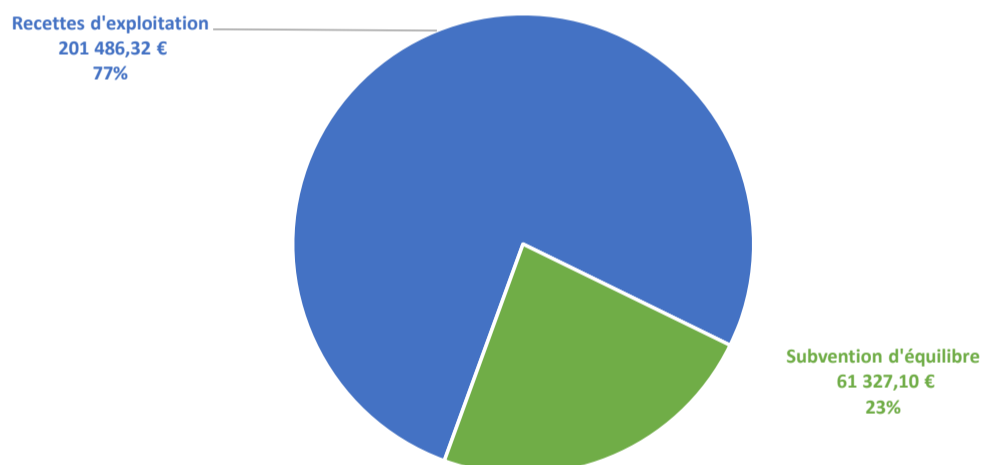
Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 187 129,98 € en 2022.

Les charges de personnel représentent 86% du total. Le service est composé d'un ingénieur et deux techniciens.

Les charges de fonctionnement représentent 9% (17 300,33 €) et sont constituées pour l'essentiel de la maintenance du matériel de relevés de données.

Les intérêts liés à l'emprunt souscrit par le PCRS se sont élevés à 10 010 € en 2022.

Recettes de Fonctionnement - 2022 = 262 813,42 €



Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 262 813,42 € en 2022.

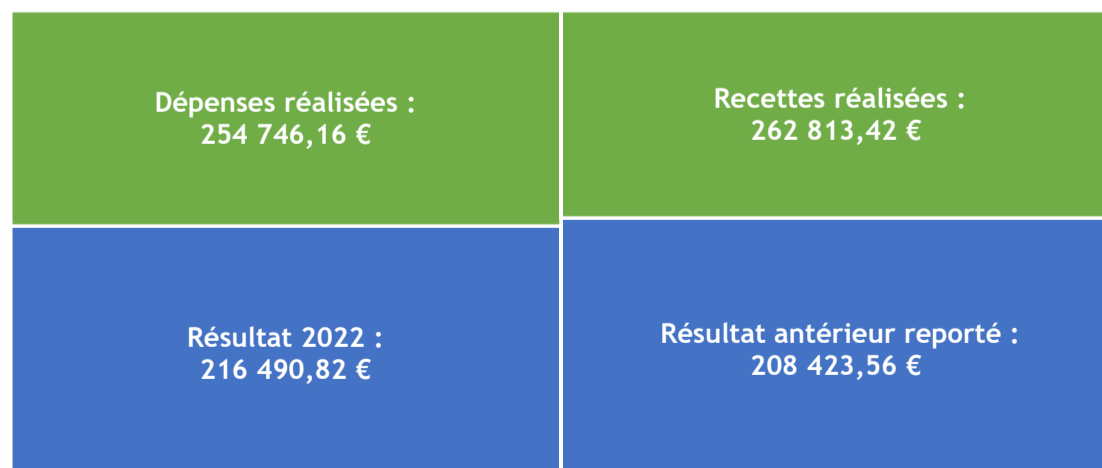
Les recettes d'exploitation ont représenté 201 486,32 € en 2022, en forte progression au regard des années précédentes grâce à la vente de prestations à de nouveaux utilisateurs, dont le Conseil Départemental. Cela permet au service de se rapprocher de l'équilibre financier, envisagé à compter de 2023. Le décalage de l'entrée en vigueur du dispositif anti-endommagement n'a en revanche pas facilité l'adhésion des collectivités au dispositif du PCRS.

La subvention versée par le budget principal s'est élevée à 61 327,10 € afin de permettre l'équilibre de la section de fonctionnement.

En termes de dépenses d'investissement, un disque dur optique a été acquis en 2022 pour un montant de 949,50 €.

Le remboursement du capital de l'emprunt s'est élevé à 66 666,68 €.

EQUILIBRE ET RESULTAT 2022



En 2022, le budget du PCRS a dégagé un résultat excédentaire de 216 490,82 €.

FOCUS - DETTE DU PCRS :

Pour financer les investissements du service PCRS, un emprunt de 1 million d'Euros a été contracté en 2018.

Il s'agit d'un emprunt sur 15 ans à taux fixe, classé 1-A sur la Charte de Gissler.

Le capital restant dû au 31/12/2022 est de 716 666,61 €.